



FILLON 2017

Paris, le 16 NOV. 2016

Monsieur le Président,

Vous m'avez récemment fait part de votre souhait de connaître les propositions que je porte dans le cadre de la primaire de la droite et du centre concernant les principaux sujets qui structurent l'action de l'Association des Maires ruraux de France (AMRF) : la promotion de la ruralité, la présence des services publics sur le territoire et le développement de la commune.

Sur la **question de la ruralité**, je soutiens que les services publics et les conditions de vie doivent être de qualité égale sur tout le territoire. Il ne peut y avoir de territoires exclus de la République, qu'il s'agisse des transports, de la santé, de la sécurité ou encore de la couverture numérique. Portons une attention particulière au monde rural dont l'importance territoriale, sociale, humaine et économique est centrale pour notre pays.

Dans cette perspective, la couverture numérique est un enjeu majeur. Je propose de mettre en œuvre un plan réaliste et ambitieux de déploiement du très-haut débit pour tous sur l'ensemble du territoire. Cela permettra de développer des bassins d'emplois, y compris dans les territoires ruraux.

Dans le secteur de la santé, il convient de rendre effectif l'accès aux soins pour chacun et partout en France. Je propose notamment de multiplier les créations de maisons de santé privées ou publiques, de développer les primes d'engagement offertes aux jeunes médecins et de poursuivre l'adaptation régionale du numerus clausus pour les études de médecine avec l'ouverture de postes d'internes en priorité dans les territoires à faible densité médicale. C'est bien à l'échelle locale, celle du « bassin de vie », que doit être appréciée la meilleure adéquation entre présence des professionnels de santé et besoins de la population.

En ce qui concerne l'**organisation territoriale**, je veux nouer avec tous les élus qui s'investissent au service de leurs concitoyens un nouveau contrat territorial qui laisse la place à l'autonomie, à la créativité, à la connaissance fine que les élus ont de leur territoire. Je plaide pour la révolution du bon sens. Cette révolution doit se décliner en termes de liberté et de confiance dans l'exercice des compétences des élus mais aussi dans les moyens qu'ils détiennent pour les assumer.

Monsieur Vanik Berberian
Président de l'Association des Maires Ruraux de France
52, avenue Maréchal FOCH
69006 LYON

.../...



2017

FILLON 2017

Le Parlement est légitime à fixer des objectifs de simplification de notre organisation territoriale mais il appartient aux élus de décider des voies et moyens pour les atteindre. Les communes doivent pouvoir disposer de ressources fiscales propres. Je souhaite aussi qu'elles puissent retrouver plus de liberté dans la gestion de la politique urbaine et sociale et qu'on allège les contraintes dont les critères sont pour certains inadaptés et coûteux et bloquent ainsi les investissements et projets de développement.

Cette politique innovante doit être conduite dans une relation de partenariat dans laquelle Etat et collectivités porteront ensemble, et non pas dans une relation de sous-traitance, les réformes nécessaires au sursaut national.

En outre, il sera nécessaire d'analyser sérieusement les avantages et inconvénients des dernières lois de décentralisation, réformée menée sans concertation et sans réflexion prospective. Nous nous interrogerons avec les élus, au cours du prochain quinquennat, sur l'opportunité d'abroger ces lois et de réformer l'organisation territoriale. La question de la fusion des départements et des régions sera posée, par référendum, aux Français.

S'agissant du conseiller territorial, je regrette que les socialistes aient liquidé cette réforme réalisée par mon Gouvernement. Je reste favorable à l'instauration d'un mandat de ce type pour opérer un réel rapprochement entre départements et régions.

Attentif à vos préoccupations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous,
François Fillon

François FILLON